

A retourner à partir du  
**30 septembre 2020**

(jusqu'à épuisement  
des stocks)

**1 seul dossier par enfant**



## Dossier de demande d'une aide à la pratique sportive 2020 / 2021

Cochez la ou les aides demandées (vérifiez que vous répondez bien aux conditions **page 2**)

Aide **DDCSPP**  Aide **GIP**  Aide **Ville de Tarbes**

### JEUNE CONCERNÉ

ARS AEEH

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél (obligatoire) : .....

eMail (obligatoire) : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

**Quotient Familial :**

### ASSOCIATION SPORTIVE CONCERNÉE

Nom de l'association sportive:.....

Adresse du siège social :.....

Code postal : ..... Ville : .....

@mail : .....

Nom, Prénom du Président du club : .....

Affilié à la fédération française de : .....

Numéro d'affiliation à l'ANCV : .....

*(seuls les clubs conventionnés ANCV peuvent faire bénéficier leurs membres des coupons sports).*

### SPORT CONCERNE

Discipline sportive choisie : .....

Montant de l'adhésion annuelle (cotisation + licence) (1) : ..... €

(1) : hors cours lorsque ceux-ci sont directement versés au professeur et hors équipement sportif

**Obligatoire** : **Numéro de licence** (saison 2020-2021) : .....

**Sans le numéro et la photocopie de la licence, les aides ne seront pas délivrées**

Partie réservée à l'administration

### Aide accordée

..... €

Le : ..... / ..... / .....

## DECLARATION SUR L'HONNEUR DU PRESIDENT DE CLUB

Je soussigné .....

président du club .....

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.
- m'engage à faire bénéficier le jeune concerné du montant de l'aide financière qui sera accordée en déduction de l'adhésion de la saison 2020-2021.

Date : ..... / ..... / .....

Signature du président :

Cachet du club :

### PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- 1° photocopie de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire délivrée fin août par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de l'allocation éducation enfant handicapé
- 2° photocopie du justificatif du Quotient Familial avec les dates de naissance des enfants
- 3° une enveloppe timbrée à l'adresse du parent du jeune demandeur (1 par enfant)
- 4° une photocopie de la licence 2020-2021 ou de l'attestation de licence délivrée par la fédération

### Rappel des conditions pour demander au moins une aide

Aide DDCSPP (demande à faire avant le 15 décembre 2020)

**Attention QF inf à 850**

résider dans le département, être né entre 2002 et 2011, bénéficiaire de l'ARS ou AEEH et avoir un QF inférieur à **850** (aide Service : Jeunesse, Sports, Vie Associative)

Aide GIP : résider à Aureilhan, Tarbes ou Lourdes, être né entre 2003 et 2014 et avoir un QF inférieur à **700**

Aide Ville de Tarbes : résider à Tarbes, être né entre 2003 et 2014, bénéficiaire de l'ARS ou AEEH ou avoir des ressources inférieures à 15 000€ (par an et par représentant légal)

### OÙ retourner votre demande?

Formulaire à compléter et à retourner avec les pièces justificatives dans UNE des structures suivantes, en fonction de l'adresse du demandeur :

➤ **Communes du 65 : hors TARBES**

A la DDCSPP (Service : Jeunesse, Sports, Vie Associative, Cité administrative Reffye, à Tarbes)

➤ **Tarbes : tous les quartiers sauf Nord et Ouest (Solazur et Debussy)**

A la Mairie de Tarbes (Service des Sports, rue Georges Clémenceau, bâtiment Pyrène, à Tarbes)



**Permanences** : lundi (9h-12h), mercredi (9h-12h et 14h-17h), vendredi (9h-12h)

➤ **Tarbes : quartiers Nord et Ouest (Solazur et Debussy)**

Au GIP Politique de la ville Grand Tarbes et Lourdes (30 avenue Saint Exupéry, à Tarbes)



**Permanences** : mardi (14h-17h30), mercredi (8h30-12h30 et 14h-17h30), jeudi (14h-17h30)